

## AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 3<sup>E</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE

### Vaccination en milieu scolaire pour l'année scolaire 2021-2022

#### École : Fernand-Lefebvre

Cher parent,

Dans le cadre du programme de vaccination en milieu scolaire, certains vaccins seront offerts aux élèves du 3<sup>e</sup> secondaire. Au Québec, l'âge légal pour le consentement aux soins est de 14 ans. Votre enfant peut consentir lui-même à la vaccination. Ces informations vous sont fournies pour que vous le souteniez dans sa démarche.

La vaccination aura lieu les 27-28-29 sept., 4-5-6-12 oct. AM au bureau de l'infirmière au A-025.

- **S.V.P., assurez-vous d'avoir en mains le carnet de vaccination de votre enfant pour qu'il l'apporte à l'école le plus tôt possible.**
- **La carte d'assurance-maladie n'est pas nécessaire.**

#### Deux vaccins offerts à tous les élèves

**Le vaccin contre la diphtérie et le tétanos** est recommandé à votre enfant pour le protéger contre ces 2 maladies. La diphtérie et le tétanos sont des maladies sérieuses causées par des bactéries. Il est important de faire vacciner les jeunes pour conserver la protection.

**Le vaccin contre le méningocoque de sérotype C** protège des infections graves comme la méningite et l'infection du sang. Une dose à l'adolescence est recommandée à tous.

#### Mise à jour du carnet de vaccination

L'infirmière consultera le dossier et vérifiera le carnet de vaccination de votre enfant pour savoir s'il a reçu les doses de vaccins indiquées pour son âge contre les maladies suivantes : diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle, hépatite A, hépatite B et les infections à VPH.

Si des vaccins étaient manquants, ils pourront lui être administrés à l'école. Par exemple, si votre jeune n'a pas reçu 2 doses de vaccin contre les VPH en 4<sup>e</sup> année du primaire, il pourra recevoir gratuitement une 1<sup>re</sup> dose de Gardasil 9<sup>®</sup> suivie de 1 dose de Cervarix<sup>®</sup> 6 mois plus tard à l'école.

**Important :** Si votre enfant présente une maladie chronique, il est recommandé d'en informer l'infirmière. Elle pourra conseiller votre enfant sur les vaccins additionnels indiqués pour sa condition, ainsi que le moment opportun pour les recevoir.

Pour plus d'informations sur la vaccination et les maladies évitables par la vaccination, consultez la section **Vaccination** du site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [Quebec.ca/vaccination](http://Quebec.ca/vaccination)

.../2

## **Organisation de la vaccination à l'école**

L'infirmière rencontrera les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire au cours du mois de septembre. Votre enfant recevra alors de la documentation explicative. Prenez-en connaissance et discutez-en avec lui.

Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à l'infirmière scolaire de votre école :

Josée Léveillée au 450-746-4545 poste 5298.

Nous vous remercions de votre collaboration.

### **Josée Léveillée**

Infirmière clinicienne en santé scolaire

Direction programme Santé Publique et Famille-Enfance-Jeunesse 5-17 ans

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

CLSC Gaston-Bélanger

30 Ferland

Sorel-Tracy(Québec), J3P 3C7

Tél.: 450-746-4545 poste 5298

Fax: 450-746-1822

[josee.leveillee.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:josee.leveillee.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca)

[www.santeme.quebec](http://www.santeme.quebec)